

**(Cet éditorial est appuyé notamment par Greenpeace Québec et l'Association québécoise pour la lutte à la pollution atmosphérique, ainsi que par les médecins experts Dominique Belpomme, Samuel Epstein, David Carpenter, Samuel Milham et Olle Johansson. Lire leurs lettres ci-jointes.**

## **Champs électromagnétiques au Québec : une urgence de santé publique**

**Par André Fauteux, éditeur**

**Magazine *La Maison du 21<sup>e</sup> siècle*, numéro de printemps 2010**

Depuis 1991, le gouvernement du Québec a refusé par trois fois d'appliquer les recommandations de ses propres conseillers médicaux en matière de réduction de l'exposition aux champs électromagnétiques (CEM) de 60 Hertz. Cette situation est inacceptable puisque nous sommes le peuple le plus exposé en Occident, sinon au monde, aux champs magnétiques d'extrêmement basses fréquences (EBF). Nous sommes exposés de la sorte en raison de la prédominance des systèmes de chauffage électrique, des multiples mises à la terre effectuées sur les tuyaux de plomberie métalliques ainsi que des mauvaises pratiques de câblage. Ces facteurs génèrent des champs magnétiques élevés dans les immeubles ainsi que sur le réseau d'Hydro-Québec.

**Taux records de cancer**

La situation est d'autant plus inacceptable que, selon les dernières statistiques de l'Agence de santé publique du Canada, les Québécois affichent les taux les plus élevés d'incidence de trois cancers soupçonnés d'être causés par l'exposition aux champs magnétiques EBF : les cancers du cerveau et du sein, ainsi que la leucémie lymphocytaire aiguë. D'ailleurs, nos enfants de moins de 10 ans présentent également le taux de cancer le plus élevé au Canada.

Si les liens statistiques établis entre les champs magnétiques et le cancer sont encore non concluants, l'absence d'une preuve hors de tout doute ne saurait excuser l'inaction de nos élus. En effet, des centaines d'études scientifiques de grande qualité et les appels répétés à la prudence lancés par de nombreux médecins justifient l'application immédiate de plusieurs mesures faciles et abordables qui pourraient réduire notre exposition aux CEM en vertu du principe de précaution. Des chercheurs ont notamment remarqué que les champs magnétiques freinent la production de mélatonine, une hormone qui ralentit la croissance des tumeurs, et qu'ils diminuent l'efficacité du *Tamoxifen*, principal médicament utilisé pour traiter le cancer du sein.

De plus, il existe « une association statistiquement significative et concordante entre les leucémies infantiles et l'exposition aux champs magnétiques EBF domestiques d'intensité supérieure à 0,4 microTesla, avec approximativement un doublement du risque relatif », affirmait en 2001 le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) en classant les champs magnétiques EBF comme étant « peut-être cancérigènes pour l'homme ». Selon le CIRC, il est « peu probable » que cette association « soit due au hasard ». Il y a même « peu de doute » que les champs magnétiques EBF soient une des causes de la leucémie infantile, tranchait en 2007 un

rapport (bioinitiative.org) d'experts ayant analysé plus de 2 000 études sur les impacts sanitaires des CEM.

Les dernières études révèlent également des hausses des risques de tumeurs crâniennes chez les gens qui utilisent régulièrement un téléphone portable depuis plus de dix ans. Un fait préoccupant car l'exposition humaine aux radiofréquences et micro-ondes émises par les appareils sans fil et par les antennes de télécommunication augmente de façon exponentielle depuis une décennie.

L'effet synergique de l'exposition aux hautes et basses fréquences rend la situation particulière des Québécois « très préoccupante », nous a affirmé en entrevue le Dr David Carpenter, co-auteur du rapport Bioinitiative et ancien directeur de l'École de santé publique de l'Université d'Albany (New York). Selon ce rapport historique, les niveaux d'exposition aux CEM actuellement tolérés mettent carrément la santé publique en péril.

### **Le modèle européen**

« Fortement interpellés » par le rapport Bioinitiative, les parlementaires européens ont adopté, en février 2009, une résolution formulant 29 recommandations en faveur de l'adoption du principe de précaution. Notamment :

- de publier un guide des options technologiques disponibles et efficaces pour réduire l'exposition aux CEM ;
- de présenter un rapport annuel concernant les sources et les niveaux des CEM ainsi que les mesures prises pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement ;

- d'imposer des distances minimales à respecter afin d'éloigner les lignes à haute tension et les antennes relais des lieux habités ;
  - de lancer une vaste campagne pour sensibiliser le public — les jeunes en particulier — aux risques sanitaires présentés par les CEM et aux bonnes pratiques d'utilisation du téléphone portable et des appareils ménagers;
  - d'obliger l'étiquetage de tout appareil sans fil indiquant la puissance des émissions et la présence de micro-ondes (obligation imposée par la ville de San Francisco);
  - de suivre l'exemple de la Suède qui accorde aux personnes souffrant d'hypersensibilité électromagnétique le statut de personnes à capacités réduites bénéficiant d'une protection appropriée et de chances égales de vivre une vie normale;
- Si le gouvernement du Québec tient vraiment au bien-être de sa population et désire contrôler l'escalade des coûts de la santé, il se doit d'imiter la dizaine de pays européens qui agissent déjà de façon proactive.

**Taux de cancers moyens par 100 000 habitants pour la période 1997 à 2006, âges et sexes confondus (sauf indication contraire).**

**Source : Cartes de l'incidence du cancer**

**[dsol-smed.phac-aspc.gc.ca/dsol-smed/cancer/index-fra.php](http://dsol-smed.phac-aspc.gc.ca/dsol-smed/cancer/index-fra.php)**

<b>Type de cancer</b>	<b>Québec</b>	<b>Canada</b>
Leucémie lymphocytaire aiguë (LLA)	1,49	1,28

LLA (enfants de 5 à 9 ans)	3,71	3,02
Cerveau	7,03	5,77
Sein	55,43	50,2
Tous les cancers (0-4 ans)	25,28	21,5
Tous les cancers (5-9 ans)	12,65	9,26

### **Nombre d'études liant cancers et champs magnétiques**

(Études significatives, en date de 2002.)

Source : Michael J. O'Carroll et Denis L. Henshaw, 2007. Comment on *Developing Policy in the Face of Scientific Uncertainty: Interpreting 0.3  $\mu$ T or 0.4  $\mu$ T Cutpoints from EMF Epidemiologic Studies* by Kheifets et al. in *Risk Analysis*, 25(4), 927–935. Transmis par [powerwatch.org.uk](http://powerwatch.org.uk)

**Leucémie lymphocytaire aiguë** : 48 études, dont 16 chez les enfants

**Cancer du cerveau** : 31 études, dont 6 chez les enfants

**Cancer du sein** : 29 études, dont 12 chez les hommes